DCM: 2014-07-28/002A



Envoyé en préfecture le 30/07/2014 Reçu en préfecture le 30/07/2014

Affiché le 30.07.2014

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE TOURRETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le Vingt-Huit Juillet,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juillet 2014

Secrétaire de séance : Michel AUFFRET

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 16

Nombre de suffrages exprimés: 21 - Votes pour: 21 - Votes contre: 0 - Abstention: 0 - Votes blancs ou nuls: 0

Etaient présents: M. AUFFRET- R. AUBAULT -- A-M. GAUBERTI - G. BARRA, Adjoints

J. ROBERT HENSELER - A. PELLEGRINO - S. BEURRIER C. LUBRANO LAVADERA - A. DUBOIS- S. ARNOULD - S. ALLEG -

N. PERRICHON – A. RASKIN - M. RAYNAUD – S. LELUIN, Conseillers Municipaux

Absents excusés: J. RAYNAUD (pouvoir donné à A-M. GAUBERTI) - W. DUBOSQ (pouvoir donné à C. BOUGE)-

JL. GIRAUD (pouvoir donné à M. ÄUFFRET) - E. MENUT (pouvoir donné à C. LUBRANO LAVADERA) -

C. VELAY (pouvoir donné à S. ALLEG) - J. TOCQUER - A. CELKA

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE M14 - VIREMENTS DE CREDITS - DM n°2 - 2014

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que certains virements de crédits sont nécessaires pour maintenir le budget de la commune en équilibre :

- Recettes nouvelles (taxes pylônes droits de mutation)
- Subventions aux associations
- Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales.
- Subvention parlementaire vidéo protection.
- Travaux d'entretien de bâtiments et voirie.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

DECIDE

- D'APPROUVER les modifications du budget de la commune conformément au tableau ci-joint.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE